

PUBLICATIONS DU 20 OCTOBRE 2020

Election à la Présidence et à la Vice-Présidence de la Commune de Saxon pour la législature 2021-2024

La Municipalité de Saxon informe la population que le scrutin prévu le 15 novembre 2020 est annulé pour les motifs suivants :

1. Election à la Présidence

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la Présidence de la Commune, le candidat de cette liste, **M. Christian Roth**, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

2. Election à la Vice-Présidence

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection à la Vice-Présidence de la Commune, le candidat de cette liste, **M. Nicolas Dupont**, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

L'Administration communale